

Passions 論への手がかり (4)

— Molière et Bossuet —

Par Yuichi TOKUMURA

Au mois de janvier 1694, Boursault, auteur dramatique célèbre de ce temps-là, a publié son recueil, et ce recueil a été précédé par une *Lettre d'un théologien illustre par sa qualité et par son mérite, consulté par l'auteur pour savoir si la comédie peut être permise ou doit être absolument défendue* par un auteur anonyme. On a beaucoup parlé de cette lettre et on s'est demandé qui était son auteur, et le soupçon est tombé sur le père Caffaro, théatin. Alors Bossuet (1627-1704) a rédigé une lettre privée pour réfuter ses opinions et pour corriger les erreurs d'un frère chrétien et la lui a envoyée sans la publier au mois de mai. Cette lettre privée n'a pas dû être publiée, mais on ne sait pourquoi, non seulement Bossuet l'a publiée, mais encore il a rédigé les *Maximes et réflexions sur la comédie* en la développant, et les a publiées au mois d'août. On ne sait pas pour quelle raison il a publié une lettre privée, mais on peut conjecturer pourquoi il a écrit les *Maximes et réflexions sur la comédie*. Tandis que la lettre de Caffaro est suffisamment fondée sur les opinions des Pères de l'Eglise et de saint Thomas, celle de Bossuet insiste sur le côté psychologique du théâtre, parce qu'il a hâte d'attaquer le théâtre. C'est pourquoi en la publiant il a eu besoin de renforcer ses opinions par celles des Pères de l'Eglise, et il a rédigé les *Maximes et réflexions sur la comédie*. Dans ce livre, Bossuet attaque Molière (1622-1673) et vingt ans après sa mort, en l'appelant "un auteur qui a expiré, pour ainsi dire, à nos yeux" ; il se déchaîne contre Molière, comme si sa mort s'était passée la veille, et dans sa lettre privée adressée à Caffaro, il dit :

Je crois avoir assez démontré que la représentation des passions agréables porte naturellement au péché, puisqu'elle flatte et nourrit de dessein prémédité la concupiscence, qui en est le principe. Vous direz, selon vos maximes, qu'on purifie l'amour et que la scène, toujours honnête dans l'état où elle paraît aujourd'hui, ôte à cette passion ce qu'elle a de grossier et d'illicite : c'est un chaste amour de la beauté, qui se termine au noeud conjugal. A la bonne heure : du moins, s'il plaît à Dieu, à la fin vous bannirez du milieu des chrétiens les prostitutions et les adultères, dont les comédies italiennes ont été remplies, même de nos jours où le théâtre vous paraît si épuré, et qu'on voit encore toutes crues dans les pièces de Molière.²

Comme on ne peut pas trouver dans la lettre de Caffaro des phrases correspondantes à ce que Bossuet écrit ici, et qu'il écrit au futur : *Vous direz*, Bossuet veut dire ici qu'en développant le contenu de la lettre de Caffaro, on en arrive à cette conclusion-là. Et comme il cite ici Molière, Bossuet vise au-dessus de Caffaro, son adversaire immédiat, Molière qui est mort plus de vingt ans auparavant et sa phrase dans la préface du

Tartuffe ou l'Imposteur : "Je ne vois pas quel grand crime c'est que de s'attendrir à la vue d'une passion honnête."³ Par "une passion honnête", Molière veut dire l'amour qui se termine par le mariage, et on peut penser que l'intention de Bossuet était justement là.

La phrase que je viens de citer est comprise dans un paragraphe de la préface du *Tartuffe ou l'Imposteur* :

Je sais qu'il y a des esprits dont la délicatesse ne peut souffrir aucune comédie, qui disent que les plus honnêtes sont les plus dangereuses ; que les passions que l'on y dépeint sont d'autant plus touchantes qu'elles sont pleines de vertu, et que les âmes sont attendries par ces sortes de représentations. Je ne vois pas quel grand crime c'est que de s'attendrir à la vue d'une passion honnête ; et c'est un haut étage de vertu que cette pleine insensibilité où ils veulent faire monter notre âme. Je doute qu'une si grande perfection soit dans les forces de la nature humaine ; et je ne sais s'il n'est pas mieux de travailler à rectifier et adoucir les passions des hommes, que de vouloir les retrancher entièrement.⁴

Le Tartuffe ou l'Imposteur de Molière a été représenté le 12 mai 1664 à l'occasion des fêtes des Plaisirs de l'Île enchantée qui se sont tenues à Versailles en présence de Louis XIV, mais la représentation de cette pièce dans la ville a été interdite sous la pression des dévots. Molière n'a pas pu renoncer à la représentation publique, et en comptant sur la promesse verbale que le roi lui avait donnée avant de partir pour la Flandre, il a représenté *l'Imposteur* le 5 août 1667, une version du *Tartuffe* où le héros s'est changé en Panulphe. Mais cette pièce aussi a été interdite tout de suite par Lamoignon, membre de la Compagnie du Saint-Sacrement, qui était chargé de l'administration et de la justice pendant l'absence du roi. Après cela, la situation change,⁵ et la permission de la représentation de sa pièce ayant été donnée par le roi le 5 février 1669, Molière a représenté sa comédie le jour même en restaurant le titre de sa pièce et le nom de son héros. Et au mois de mars de cette même année, Molière a imprimé et publié sa pièce avec une préface assez longue. Le paragraphe de la préface du *Tartuffe* que j'ai cité plus haut est compris dans cette préface.

Ce paragraphe peut être divisé en deux parties du point de vue du contenu : (1) La première partie où l'auteur réfute l'idée que le théâtre est d'autant plus dangereux qu'il cherche à couvrir les passions d'une vertu et dit qu'il n'y a pas de mal à s'attendrir à la vue d'une passion qui se termine par le mariage. (2) La seconde partie où l'auteur dit qu'il serait impossible de retrancher les passions humaines et d'atteindre la pleine insensibilité et qu'il vaut mieux rectifier et adoucir les passions que de les retrancher entièrement. On dit que ces deux parties sont adressées à la critique du théâtre de Nicole et de Conti,⁶ et l'opinion que le théâtre est d'autant plus dangereux qu'il est couvert des vertus est trouvée dans la première des lettres nommées *les Visionnaires* que Nicole a écrites à l'adresse de Desmarets de Saint-Sorlin,⁷ et aussi dans *le Monarque, ou les devoirs du souverain* du père Senault qui n'est pas janséniste.⁸ Et la partie où Molière dit qu'il ne voit aucun mal à ce qu'on s'attendrisse à la vue d'une pas-

sion honnête répond à l'opinion de Nicole qui suit :

Il est inutile de dire pour justifier les comédies et les romans, qu'on n'y représente que des passions légitimes et qui ont pour fin le mariage ; car encore que le mariage fasse un bon usage de la concupiscence, elle est néanmoins en soi toujours mauvaise et déréglée ; et il n'est pas permis de l'exciter, ni dans soi-même, ni dans les autres. On doit toujours la regarder comme le honteux effet de péché, comme une source de poison capable de nous infecter à tous moments, si Dieu n'en arrêtaient les mauvais effets. Ainsi de quelque honnêteté apparente dont les comédies et les romans tâchent de la revêtir, on ne peut nier qu'en cela même ils ne soient contraires aux bonnes moeurs, puisqu'ils impriment une idée agréable d'une passion vicieuse,

Cette opinion est tout à fait identique à celle de Bossuet que j'ai cité plus haut. Bossuet n'est pas janséniste, mais sur le théâtre, il est du même avis que Nicole, janséniste. Leur position face au théâtre est celle de la théorie chrétienne des passions et de la concupiscence, et je voudrais ici expliquer un peu la théorie chrétienne des passions et de la concupiscence. L'origine des traités des passions date de Platon et d'Aristote. Platon a divisé l'âme humaine en trois parties¹⁰ : la raisonnable, l'impétueuse, et la désirante, parmi lesquelles les deux dernières seront développées comme passions dans la postérité. Aristote a divisé l'âme en deux parties : partie rationnelle et partie irrationnelle,¹¹ et cette dernière est subdivisée, elle aussi, en deux parties : la concupiscible et l'irascible.¹² Ces analyses ont été introduites au christianisme et élaborées au moyen âge par saint Thomas. Saint Thomas a divisé les passions humaines en deux parties : la concupiscible et l'irascible, et a distribué six passions à la première et cinq passions à la dernière.¹³ La théorie chrétienne des passions au XVII^e siècle français a succédé à celle de saint Thomas et l'a développée et on y considère les passions comme ce qui sépare les hommes de Dieu. Quand Nicole et Bossuet disent que le théâtre est mauvais parce qu'il excite les passions, ils s'appuient sur cette théorie des passions. Ils pensent que les passions humaines sont déréglées depuis le péché originel et qu'il faut la grâce de Dieu pour les corriger, de sorte qu'ils attaquent le théâtre qui loin de corriger les passions, est destiné, pensent-ils, à les troubler. Quand aux traités de la concupiscence, ils s'appuient sur les mots de saint Jean :

N'aimez point le monde, ni ce qui est dans le monde : celui qui aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui ; car tout ce qui est dans le monde est concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou l'orgueil de la vie ; laquelle concupiscence n'est point de Dieu, mais du monde.¹⁴

C'est saint Augustin qui a développé ces mots et a traité en détail des trois concupiscences : concupiscence de la chair, concupiscence des yeux, orgueil de la vie¹⁵ La concupiscence de la chair est l'appétit sensoriel, y compris la volupté, et la concupiscence des yeux signifie la curiosité spirituelle et intellectuelle, mais saint Augustin ne dénie pas ici la vraie science.¹⁶ Au XVII^e siècle français qui a été tellement

influencé par saint Augustin qu'on l'appelle siècle de saint Augustin, on parle beaucoup de la concupiscence, Pascal et Bossuet en traitent souvent et celui-ci a écrit le *Traité de la concupiscence*. D'après leur opinion, la concupiscence est l'amour pour la créature et l'opposé de la charité qui est l'amour pour Dieu. La charité est infini, tandis que l'amour pour la créature est fini et se dirige vers Dieu par la créature, mais après le péché originel, dans le coeur de l'homme que la charité a quitté, s'étend l'amour pour la créature qui est originellement fini, c'est-à-dire que l'homme a commencé à aimer la créature par un amour infini qui doit être adressé à Dieu seul. Voilà la concupiscence,¹⁷ et la théorie chrétienne de la concupiscence insiste sur le fait qu'il faille la grâce de Dieu pour échapper à la domination que la concupiscence exerce sur nous. Quand Nicole et Bossuet attaquent le théâtre en disant qu'il flatte la concupiscence et l'excite, ils s'appuient sur ce point de vue. Et d'après Jacques Truchet, une réalité d'ordre psychologique qui sépare les hommes de Dieu s'appelle les passions, et la même réalité plus profonde d'ordre théologique s'appelle la concupiscence.¹⁸ Et les penseurs chrétiens regardent la concupiscence comme un autre aspect des passions. C'est pourquoi ils attaquent le théâtre qui rend une passion agréable parce que la passion est vicieuse, et qui flatte la concupiscence et l'excite parce que la concupiscence est originellement mauvaise et dérégulée, bien que le mariage en fasse bon usage. D'autre part, Molière affirme qu'il n'est pas coupable de s'attendrir à la vue d'une passion honnête qui se termine par le mariage, ce qui montre un côté humain de Molière, et ce qui fait voir la différence entre la position de Molière et celle de Nicole et de Bossuet en face du théâtre.

La suite du paragraphe de la préface du *Tartuffe* que j'ai cité plus haut dans laquelle Molière dit que la pleine insensibilité où l'on veut faire monter notre âme peut être un haut étage de vertu, mais qu'une si grande perfection ne sera pas dans les forces de la nature humaine, et qu'il vaut mieux travailler à rectifier et adoucir les passions des hommes que de vouloir les retrancher entièrement est aussi adressée à Nicole et à Conti. Dans son *Traité de la comédie et des spectacles*, après avoir indifféremment attaqué la tragédie, la comédie et d'autres spectacles, le prince de Conti dit :

Il est donc vrai que le but de la comédie, est d'émouvoir les passions, comme ceux qui ont écrit de la poétique en demeurent d'accord ; et au contraire, tout le but de la Religion Chrétienne est de les calmer, de les abattre et de les détruire autant qu'on le peut en cette vie.¹⁹

L'opinion de Molière est adressée à un tel avis, semble-t-il, mais je pense qu'il a tort de soutenir que c'est un idéal du christianisme que de retrancher les passions. Ce n'est pas toujours un haut étage de la vertu chrétienne de retrancher entièrement les passions, de sorte qu'on a pu dire que Molière ne savait rien du christianisme.²⁰ Mais comme dramaturge, il a peut-être observé dans son entourage des chrétiens qui veulent retrancher les passions, et en les critiquant, il les a représentés dans Orgon du *Tartuffe*. Orgon dit :

Et je verrais mourir frère, enfants, mère, et femme,
「Que je m'en soucie autant que de cela.」²¹

Voilà un étage dans lequel les croyants tombent souvent à tort en se dirigeant vers la perfection de vertu chrétienne. Et en même temps, dans *le Tartuffe*, Molière fait dire à Cléante de nobles figures des croyants qui réalisent son idéal. Ce sont les figures d'Ariston et de Périandre, etc. qui ne condamnent pas autrui, et qui corrigent les autres par leur propre conduite.²² A ce sujet, J. Plantié dit dans son traité qu'en critiquant le christianisme exigeant de Nicole et du prince de Conti, Molière a de la sympathie pour saint François de Sales ; d'après sainte Jeanne de Chantal, saint François de Sales n'a pas été délivré des passions et n'a pas voulu en être complètement délivré.²³

Ainsi J. Plantié admet la ressemblance entre saint François de Sales et les saints dont Cléante fait mention dans la pièce, mais même si l'on peut dire que saint François de Sales était *humain*, peut-on bien dire qu'il était *traitable* ?²⁴ Quand Molière dit qu'il ferait mieux de rectifier et adoucir les passions que de les retrancher entièrement, on pourrait dire qu'il pense plutôt aux mots de Nicolas Coeffeteau qui dit :

Aussi l'effort de la vertu ne consiste pas à exterminer ou à arracher entièrement de l'âme les passions naturelles, mais à les modérer et à les régir avec le frein de la raison.²⁵

Le *Tableau des passions humaines* de Nicolas Coeffeteau a été publié en 1620, mais il a été réimprimé plusieurs fois, et on peut voir encore sa réimpression en 1664. C'est pourquoi il est possible que Molière ait lu ce livre.²⁶ En général, si l'on met l'idéal du bien dans un Dieu transcendant, ce monde devient un passage au travers duquel on fait l'ascension infinie vers lui, et on ne peut pas réaliser son idéal dans ce monde, tandis que si l'on met son idéal dans un monde humain et empirique, le chemin pour l'achèvement du bien devient humain et traitable.²⁷ Et ici la raison se présente comme régulateur des passions et des désirs.²⁸ En disant qu'il vaut mieux corriger et adoucir les passions que de les retrancher entièrement, Molière prend cette position-ci. On peut voir ici son point de vue humain et mondain, et comme dit Antoine Adam, "Il (Molière) l'a cru, de façon plus précise, parce qu'il était imbu des maximes de l'humanisme, et qu'avec les grands humanistes, il était porté à rendre aux poètes ce rôle d'éducateurs que le clergé a usurpé, à transporter sur la scène du théâtre la chaire des cathédrales, parce qu'il n' imagine pas que la raison n'ait le droit de se faire entendre que dans les églises,"²⁹ et il a monté *Tartuffe* sur la scène. Je ne sais pas si Molière était chrétien ou non ; c'est un problème très délicat. Mais suivant son attitude ainsi manifestée, on peut assez clairement voir que l'attitude de Molière était humaine et mondaine sous l'influence de l'humanisme.

Au contraire, Bossuet, comme Nicole et Conti, s'appuie sur la théorie chrétienne des passions et de la concupiscence. Dans les *Maximes et réflexions sur la comédie* et le *Traité de la concupiscence*, il revient toujours aux mots de saint Jean :

N'aimez point le monde, ni ce qui est dans le monde : celui qui aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui ; car tout ce qui est dans le monde, est concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou l'orgueil de la vie ; laquelle concupiscence n'est point de Dieu, mais du monde.

Du point de vue du christianisme ainsi traditionnel, l'attitude humaine et mondaine de Molière a dû être insupportable à Bossuet, et il a dû éprouver un sentiment d'autant plus désagréable contre Molière qu'il a vu celui-ci sous la protection du roi. Mais il n'y a pas de documents qui montrent que du vivant de Molière, Bossuet est entré en collision polémique avec lui. Pourtant vingt ans après la mort de Molière, Bossuet s'indigne encore contre lui comme si c'était au lendemain de sa mort. Dans les *Maximes et réflexions sur la comédie*, Bossuet écrit sur Molière :

On réprovera les discours, où ce rigoureux censeur des grands canons, ce grave réformateur des mines et des expressions de nos précieuses, étale cependant au plus grand jour les avantages d'une infâme tolérance dans les maris, et sollicite les femmes à de honteuses vengeances contre leurs jaloux.³⁰

et aussi :

Il faudra donc que nous passions pour honnêtes les impiétés et les infâmies dont sont pleines les comédies de Molière, ou qu'on ne veuille pas ranger parmi les pièces d'aujourd'hui, celles d'un auteur qui a expiré, pour ainsi dire, à nos yeux, et qui remplit encore à présent tous les théâtres des équivoques les plus grossières, dont on ait jamais infecté les oreilles des chrétiens.³¹

Le XVII^e siècle français s'appelle celui de saint Augustin. Pascal et les jansénistes ont été sous l'influence de saint Augustin et Bossuet aussi a été son disciple spirituel. D'autre part, sur le plan de la littérature, il y a eu un mouvement humaniste et dans le domaine du théâtre, *la Poétique* d'Aristote a été étudiée, d'Aubignac a établi les bases théoriques du théâtre classique et les grands auteurs dramatiques comme Corneille, Molière, Racine sont apparus successivement. Sur le plan de la religion aussi, il y a un mouvement jésuite qui a subi l'influence de l'humanisme moderne.³² Tandis que le christianisme traditionnel a de l'inclination à chercher l'union avec Dieu dans l'extase religieuse, la Compagnie de Jésus qui a été fondée par saint Ignace de Loyola insiste sur le point qu'il n'est pas suffisant d'attendre Dieu, d'écouter Dieu, et de laisser faire Dieu, mais qu'on doit faire tout ce qu'on peut avant de recevoir l'union avec Dieu par la grâce.³³ Et sur la scène de la France, du XVII^e siècle cette Compagnie se bat avec les jansénistes. Quant au théâtre, les jésuites approuvent ses effets éducatifs avec quelques restrictions et l'adoptent dans l'enseignement scolaire.³⁴ Quand on regarde la France du XVII^e siècle avec de tels cadres historiques, on y trouve les deux caractères très puissants s'opposant l'un à l'autre en ce qui concerne le débat sur le théâtre : Molière et Bossuet. Cette opposition ressemble à celle de Platon et d'Aristote. Dans *la République*, au livre dixième, Platon bannit les poètes de son état, parce qu'ils excitent les passions et font tomber les hommes dans le désordre, contrairement à la raison et à la loi, tandis que dans *la Poétique*, Aristote admet la fonction de catharsis à la tragédie et approuve le théâtre. L'idée que Platon se fait du théâtre ressemble beaucoup à celle de Bossuet ; alors que Caffaro dit que le théâtre est originellement indifférent,³⁵ par conséquent si l'on enlève de l'excès du théâtre, il n'excite les passions que "par hasard",³⁶ Bossuet démontre qu'il n'y a rien de plus direct que ce qui fait le dessein de l'auteur dramatique

qui veut exciter les passions des spectateurs,³⁷ et il condamne le théâtre. Au contraire, Molière approuve les effets éducatifs de la satire³⁸ et défend le théâtre du point de vue humain et mondain, sous l'influence de l'humanisme. La position de Bossuet face au théâtre est celle de la théorie des passions et de la concupiscence du christianisme traditionnel, tandis que celle de Molière s'appuie sur la théorie humaine et mondaine des passions. Et on peut voir les deux individualités différentes fidèles à leurs positions s'opposer clairement l'une à l'autre dans l'histoire du XVII^e siècle français. Mais ce qu'on doit remarquer, c'est que la défense du théâtre de Molière est assez modeste, au lieu que l'attitude de Bossuet en face du théâtre est impérieuse ; c'est que la religion avait la parole plus puissante au XVII^e siècle, et que très peu de temps après le mariage secret avec Mme de Maintenon, Louis XIV qui avait protégé Molière a cessé de fréquenter le théâtre depuis 1686 sous l'influence de celle-ci qui était croyante.³⁹ Et on peut comprendre l'attitude impérieuse de Bossuet dans un tel cadre social.

J'ai présenté jusqu'ici les deux caractères différents dans le débat sur le théâtre : Molière et Bossuet. Mais sur le détail du problème de l'opposition entre le théâtre et l'Eglise au XVII^e siècle français, qu'on consulte mon étude dans le bulletin de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts et des Arts Appliqués de Kanazawa, N^o 24.

Notes :

- (1) Ch. Urbain et E. Levesque, *L'Eglise et le théâtre*. P. 172.
- (2) *ibid.*, p. 127-p. 128
- (3) Molière, *Oeuvres complètes*, texte établi, présenté et annoté par Georges Couton, (Bibliothèque de la Pléiade) I p. 888.
- (4) *loc. cit*
- (5) On dit que le changement de situation intervenu en 1669 est la signature d'une "Paix de l'Eglise" entre Rome et la France.
- (6) Molière, *op. cit.* p. 1329, note 1.
- (7) Racine, *Oeuvres complètes* (Bibliothèque de la Pléiade) II. p. 13.
- (8) Ch. Urbain et E. Levesque, *op. cit.*, Introduction, p. 20.
- (9) Pierre Nicole, *Essais de morale*, vol. I. p. 266 (réimp. Genève, 1971, en 4 vol.)
- (10) Platon, *La République*, Livre quatrième.
- (11) René-A. Gauthier, *La morale d'Aristote*, p. 22.
- (12) Anthony Levy, *French moralists*, p. 10.
- (13) Etienne Gilson, *Saint Thomas moraliste*, p. 120.
- (14) *Ire Epître de saint Jean*, 2. 15-16
- (15) Saint Augustin a développé les mots de saint Jean et a traité des trois concupiscences dans *les Confessions*, livre X, chapitres 30-39. D'autre part, il explique aussi les trois concupiscences en les rapportant aux trois tentations du Christ au désert dans *la Vraie Religion*, chapitre 38.
- (16) Tandis que Pascal condamne les savants, parce qu'ils tombent souvent dans la troisième concupiscence à cause de leur érudition. (Geneviève Rodis-Lewis, *Les trois concupiscences dans Pascal, Textes du Tricentenaire 1963.*)
- (17) Pascal, *Oeuvres complètes* (l'Intégrale) p. 277.
- (18) Jacques Truchet, *La prédication de Bossuet*, Tome I, p. 232.
- (19) Conti, *Traité de la comédie et des spectacles selon la tradition de l'Eglise tirée de Conciles et des*

saints Pères. A Paris M DC LXVI. p. 45-p. 46.

- (20) *Collection Moliéresque XIV, Observations sur le Festin de Pierre par de Rochemont*, réimp. Genève. 1968. p. 10. (Molière, op. cit., II. p. 1203)
- (21) Molière, *ibid.*, I. p. 907.
- (22) *ibid.*, p. 909-p. 910.
- (23) *Revue d'histoire littéraire de la France, Molière*, Septembre-Décembre 1972. p. 924-p. 925.
- (24) Molière, op. cit., p. 910.
- (25) Nicolas Coeffeteau, *Tableau des passions humaines, de leurs causes, et de leurs effets*. . . . A paris, M. DC. XX. p. 62.
- (26) Ce qui est étrange, c'est qu'on ne peut pas trouver un mot de grâce qui signifie le don gratuit de Dieu dans le *Tableau des passions humaines* de Nicolas Coeffeteau, évêque de Marseille. C'est parce qu'il était sous l'influence d'Aristote. A ce sujet, Charles Urbain dit : "Tout ce que dit le Stagyrite se retrouve à peu près dans le Tableau de Coeffeteau, soit simplement traduit, soit quelquefois abrégé, ou transposé, c'est-à-dire modifié de manière à pouvoir s'appliquer au temps où vivait notre auteur." (Charles Urbain, *Nicolas Coeffeteau*. p. 225) Mais en même temps, "il était pieux et zélé." (*ibid.*, p. 135) Et ". . . . il comptait sur la grâce de Dieu qui seule peut toucher les âmes et rendre efficaces les efforts des prédicateurs." (*ibid.*, p. 202) S'il est possible que Molière cite ici Coeffeteau, ce n'est pas parce qu'il a la même foi que Coeffeteau, mais parce qu'il utilise l'autorité de Coeffeteau pour soutenir son opinion. L'attitude de Molière vis-à-vis des passions est humaine et mondaine. A ce sujet, qu'on consulte mon étude dans le bulletin de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts et des Arts Appliqués de Kanazawa, N° 24.
- (27) Molière, op. cit., p. 910.
- (28) Paul Bénichou, *Morales du grand siècle*. p. 345.
- (29) Antoine Adam, *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle*. Tome III. p. 309.
- (30) Ch. Urbain et E. Levesque, op. cit., p. 184.
- (31) *ibid.*, p. 172.
- (32) Jean Mesnard, *Pascal*. p. 73.
- (33) Dictionnaire de théologie catholique, Tome 8, 1 partie. col. 1094-1095.
- (34) Ernest Boyssse, *Le théâtre des jésuites*, réimp. Genève. 1970. p. 18, p. 27.
- (35) Ch. Urbain et E. Levesque, op. cit., p. 84.
- (36) *ibid.*, p. 105.
- (37) *ibid.*, p. 175-p. 177.
- (38) Molière, op. cit., p. 885.
- (39) Antoine Adam, op. cit., Tome V. p. 253.